



GESTION DES ACHATS ET STOCKS

Objectif

Permettre aux utilisateurs de Gescar de :

- Maîtriser le module engin
- Maitriser le module achats
- Maitriser le module stock

Matériel utilisé

1 poste de travail par participant
Vidéoprojecteur ou écran de télévision
Imprimante, Paperboard

8 participants maximum

Programme premier jour (7h)

Fiche Véhicule (1h)

- Recherches engins
- Ecran engins
- Recherche historiques articles, prestations, interventions
- Gestion des équipements, Données diverses

Gestion des Articles (2h)

- Saisie d'un article - [Etude de cas](#)
- Mouvements de stock
- Gestion multi-fournisseur, réapprovisionnement
- Gestion des magasins, historique.

Gestion des Articles Hors Stock (00h30)

- Saisie d'un article - [Etude de cas](#)
- Mouvements de stock, corrections, cuppressions
- Pièces jointes

Gestion des Articles suite (00h30)

- Correction, suppression
- Transferts
- Ajustements

Editions (1h)

- Liste des articles
- Etat de réapprovisionnement
- Etat du stock
- Etat du stock par catégorie
- Analyse Pareto
- Mouvements
- Indicateurs

Inventaire (1h)

- Edition avant
- Génération
- Saisie
- Validation

Statistique (1h)

- Véhicules
- Mouvements de stock

Programme second jour (7h)

Fiche Fournisseur (1h)

- Recherches fournisseurs
- Description
- Comptabilité
- Achat

Achats d'Articles (2h)

- Bons de Commandes
- Bons de Livraisons (manuelle et automatique)
- Factures fournisseurs (manuelle et automatique)
- Article stocké, règle de pmp
- Article pour une destination
- Emplois directs
- Frais de port

Achats de prestations (2h)

- Prestations
- Marchés
- Bons de Commandes
- Bons de Livraisons
- Factures fournisseurs
- Annulations
- Clôture
- Indicateurs

Achats (1h)

- Plusieurs livraisons
- Quantités annulées
- Retour de pièces, erreur
- Plusieurs factures
- Avoirs, régularisations

Interventions (00h30)

- Bons d'ateliers : demande de pièces

Ventes (00h30)

- Bon de livraison
- Facture

Méthode pédagogique

Mise en application avec études de cas
Questions / Réponses

Encadrement

Formation assurée par un Consultant expert